

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du fonds. Je confirme le respect des conditions décrites dans la Directive des mesures 2021 et l'exactitude des informations sur le présent document.

Lieu et date

Signature du requérant ou du représentant légal

Les demandes sont à déposer ou à envoyer au secrétariat des Services techniques – Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne.

La date de réception de la demande complétée et signée accompagnée de tous les documents exigés fait foi. Les dossiers incomplets seront retournés au requérant.

Remplir un formulaire par objet subventionné.

Sont prises en compte les demandes déposées **dans les 6 mois suivant l'achat du bien**, dans les limites du budget disponible. Après vérification de la demande, les Services techniques envoient au requérant la confirmation ou le refus de l'octroi.

| Décision et visa de la commune (ne pas remplir) | |
|--|-----------------------|
| Dossier reçu le : | N° dossier : |
| Dossier complet reçu le : | Accusé de réception : |
| <input type="checkbox"/> Visa Service (<5'000.-): | Dossier validé le : |
| <input type="checkbox"/> Visa Dicastère (>5'000.-) : | Dossier refusé le : |
| Envoi réponse le : | Signature |
| Montant octroyé : | |
| Dossier fin travaux reçu le : | |
| Commentaires | |